

Département de
SEINE ET MARNE

Arrondissement
de FONTAINEBLEAU

Mairie
d'HERICY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

à la Mairie (salle du Conseil Municipal)

le MERCREDI 27 MARS 2024

à 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1°) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 février 2024
- 2°) Jurés d'assises 2025
- 3°) Approbation du compte de gestion 2023 présenté par le receveur municipal
- 4°) Compte administratif 2023
- 5°) Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la commune
- 6°) Taux des taxes
- 7°) Subventions aux associations
- 8°) Budget primitif 2024 de la commune
- 9°) Avenant pour basculement dans le nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution de gaz sur le territoire d'Héricy
- 10°) Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
- 11°) Modification des tarifs des emplacements loués par la commune aux commerces « ambulants et mobiles »
- 12°) Questions diverses.

Héricy, le 20 mars 2024

Le Maire,

Yannick TORRES

